

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2015

CHAPITRE 23

**MINISTÈRE DU
TOURISME ET DES LOISIRS**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	7
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	9
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2015	9
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	11
2.1.	PROGRAMME 317: DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE TOURISME ET DES LOISIRS	12
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	13
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	14
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015	15
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015	17
2.2.	PROGRAMME 318: PROMOTION DU TOURISME ET DES LOISIRS	18
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	19
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	20
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015	21
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015	22
2.3.	PROGRAMME 319: AMELIORATION DE LA SECURITE DES TOURISTES ET DES AUTRES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET DES LOISIRS	27
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	28
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	28
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015	29
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015	31
2.4.	PROGRAMME 320: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR TOURISME ET LOISIRS	38

2.4.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	39
2.4.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	40
2.4.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015	40
2.4.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015	42
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	45
3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	46
3.2.	LEÇONS APPRISSES	54
3.3.	PERSPECTIVES	55

NOTE EXPLICATIVE

Le 1^{er} janvier 2013, le Cameroun a basculé dans un nouveau mode de gestion budgétaire : la budgétisation par programme. Cette dernière commande l'allocation de crédits budgétaires aux politiques publiques sur la base des programmes assortis d'objectifs et d'indicateurs de performance. Ces programmes sont structurés dans les Projets de Performance des administrations (PPA), rédigés annuellement par les ordonnateurs principaux du budget de l'Etat et annexés à la loi des finances. Après leur mise en œuvre, ils font l'objet d'une évaluation, également annuelle, dans le cadre de l'élaboration des Rapports annuels de performance (RAP), annexés à la loi de règlement.

Les RAP, prévus par l'article 22 alinéa 3 de la loi portant régime financier de l'Etat de 2007, étaient en 2016, rendus à leur troisième année d'élaboration, correspondant à l'évaluation des PPA de l'exercice 2015. A cet effet, il était question pour les départements ministériels et institutions de présenter l'état de réalisation technique et financière de leurs programmes au cours de cette année de référence, mais plus globalement, d'effectuer le bilan de la première période triennale de mise en œuvre du budget en mode programme (2013-2015).

En terme d'appropriation, il convient de relever pour s'en féliciter, la prise en main effective en 2015, de l'activité d'élaboration des rapports annuels de performance par les administrations concernées. Ces dernières, avec une assistance technique très faible, ont renseigné, conformément au format défini, les trois parties du RAP, avec en toile de fond l'objectif de fiabiliser davantage les éléments constitutifs du bilan technique.

Comme cela avait été le cas lors des deux années précédentes, les rapports annuels de performance 2015 sont déclinés ainsi qu'il suit:

- Contexte de mise en œuvre des programmes en 2015;
- Etat de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2015 ;
- Bilan stratégique et perspectives.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

La politique de développement des activités touristiques et des loisirs tire son essence des instruments de prospective et de planification que sont la Vision du Cameroun à l'horizon 2035 et le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) 2010-2020.

Aussi, l'ambition de faire du Cameroun « un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité » intègre-t-elle quatre objectifs généraux à savoir :

- 1- réduire la pauvreté à un niveau socialement acceptable ;
- 2- devenir un pays à revenu intermédiaire ;
- 3- atteindre le stade de Nouveau Pays industrialisé ;
- 4- renforcer l'unité nationale et consolider le processus démocratique.

Le DSCE, cadre de référence de l'action gouvernementale à l'horizon 2020, constitue la première phase de mise en œuvre de la Vision 2035. Il met l'accent sur l'accélération de la croissance et la création d'emplois formels comme stratégies de réduction de la pauvreté, au moyen principal du renforcement de la compétitivité et du développement des filières de production.

Le secteur «Industries et Services» dont relève le Ministère du Tourisme et des Loisirs a été identifié parmi les sept secteurs d'activités à partir desquels le Cameroun pourra améliorer son taux de croissance et créer des emplois décents, afin d'assurer son développement. Ce secteur qui a des effets d'entraînement importants sur l'agriculture, l'investissement et les exportations des produits à forte valeur ajoutée » a pour objectif suivant le DSCE d' « assurer l'industrialisation à travers la transformation, la valorisation des matières premières locales et la promotion des exportations ».

En échangeant les biens et services nationaux consommés sur place contre des devises, le tourisme est en effet considéré à juste titre comme une industrie d'exportations. Ainsi, l'arrivée massive des touristes constitue une source indéniable de rentrées financières tant dans les caisses de l'Etat que dans celles des entreprises touristiques et connexes.

De plus, le développement du tourisme et des loisirs concourt à atteindre les objectifs précédemment définis dans la mesure où il permet non seulement de créer des emplois directs, indirects et induits, mais aussi de générer les ressources financières et fiscales grâce aux investissements privés et publics.

Les principaux objectifs fixés par le DSCE en matière de développement du tourisme sont de deux ordres :

- Accueillir au moins un million (1 000 000) de touristes internationaux par an à l'horizon 2020 ;

- Promouvoir le tourisme intérieur au terme de la même période.

Lorsque l'on sait qu'en 2010 le Cameroun a acquis le statut de destination touristique approuvée au sens de l'OMT avec 572 729 arrivées de touristes internationaux, qu'en 2014 on a enregistré 950 000 arrivées internationales et qu'en 2016 on pourrait accueillir 2 millions de touristes internationaux, il y a lieu de penser que l'objectif stratégique d'accueillir au moins un million de touristes internationaux à l'horizon 2020 tel que retenu dans le DSCE sera largement dépassé.

Pour ce faire, à la lumière des orientations contenues dans le DSCE, « le dispositif institutionnel de promotion du tourisme sera revu et renforcé en tenant compte des compétences que la loi reconnaît aux collectivités territoriales décentralisées en la matière. Quant à l'approche marketing à déployer, il s'agira d'identifier dans le riche potentiel camerounais et de retenir un nombre de sites touristiques prioritaires à fort potentiel de développement, puis de construire autour de ceux-ci des produits touristiques intégrés. Un code incitatif dans les domaines du tourisme et des loisirs sera mis en place afin de stimuler l'investissement privé et partant, la création d'emplois dans cette filière. Les ressources budgétaires conséquentes pourront financer l'effort d'accompagnement attendu de l'Etat. Dans le même temps, des mesures seront prises en vue de développer le tourisme intérieur. »

La mise en place de ce dispositif institutionnel et réglementaire sera ainsi propice à la promotion du tourisme et des loisirs, à l'amélioration de la qualité de l'offre touristique et des loisirs. Elle participe en tout état de cause de la vision de faire du « Cameroun : la première destination en Afrique sub-saharienne », où non seulement les touristes conquis séjourneront assez longtemps mais aussi et surtout auront envie de revenir.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Conformément au décret n°2012/291 du 21 juin 2012, le Ministère du Tourisme et des Loisirs (MINTOUL) est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement dans le domaine du tourisme et des loisirs.

A ce titre, il est chargé:

- de l'élaboration des projets de textes relatifs au tourisme, aux parcs d'attraction et aux parcs de loisirs;
- de l'élaboration des stratégies et des plans de développement du tourisme et des loisirs;
- de la promotion du tourisme intérieur en relation avec les Administrations concernées ;
- de l'inventaire et de la mise en valeur des sites touristiques ;
- de l'inventaire et de la mise en valeur des parcs d'attractions et des parcs de loisirs ;
- du contrôle de la qualité de service dans l'hôtellerie, la restauration et les loisirs ;

- de la promotion des parcs d'attraction et des parcs de loisirs ;
- de l'élaboration des normes dans l'hôtellerie, la restauration et les loisirs
- du contrôle des établissements de tourisme, des parcs d'attractions et des parcs de loisirs ;
- du suivi de la formation en matière touristique et hôtelière, en liaison avec le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

Le MINTOUL assure la liaison entre le Gouvernement et les associations ou les organismes privés nationaux ou étrangers intéressés par le tourisme au Cameroun.

Il suit les activités de l'Organisation Mondiale du Tourisme et celles des organisations internationales de coopération en matière de tourisme et de loisirs, en liaison avec les autres Administrations concernées.

Il exerce la tutelle sur :

- les sociétés hôtelières à capital public ;
- les établissements publics de formation touristique et hôtelière.

Par ailleurs, il y a lieu de noter que plusieurs professionnels du secteur touristique, organisés en syndicats ou en associations, participent au développement du tourisme camerounais.

Il est également important de relever que le tourisme et les loisirs sont au demeurant des activités transversales. De ce fait, les compétences de certaines administrations publiques ont une incidence majeure sur le tourisme. Il en est ainsi sans souci d'exhaustivité notamment :

- du Ministère des Relations Extérieures pour ce qui est de la délivrance des visas de séjour ;
- du Ministère des Travaux Publics en ce qui concerne le désenclavement des voies d'accès aux sites touristiques ;
- du Ministère des Transports pour l'apposition des panonceaux directionnels ainsi que pour la gestion des modes de déplacement ;
- du Secrétariat d'Etat à la Défense et de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale pour ce qui est de la sécurité et de la protection des touristes, etc.

Toutes ces administrations sont membres du Conseil National du Tourisme (CNT).

Il s'agit d'un organe créé par décret n° 99/112 du 27 mai 1999 et présidé par le Premier Ministre Chef du Gouvernement, regroupant les administrations publiques et privées, ainsi que les structures partenaires du tourisme. Il est chargé, dans le cadre des sessions qu'il tient deux fois par an :

- d'étudier et de proposer au Gouvernement toutes mesures ou tous aménagements susceptibles de faciliter l'entrée et le séjour des touristes au Cameroun ainsi que leur sortie et leur sécurité ;
- d'émettre un avis sur toutes les questions dont il est saisi par le Ministre chargé du Tourisme et des Loisirs ;
- d'une manière générale, de faire au Gouvernement toutes propositions ou recommandations concourant au développement du tourisme et des loisirs, notamment en ce qui concerne la promotion des investissements, l'organisation, les aménagements et le partenariat dans les domaines du tourisme et des loisirs.

Ce cadre de concertation facilite la collaboration harmonieuse entre les différentes administrations qui en sont membres, même si l'on peut regretter que les recommandations du CNT ne soient pas toujours suivies d'effets.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

De ce qui précède et compte tenu des défis qui interpellent le sous-secteur touristique, le Ministère du Tourisme et des Loisirs s'est donc fixé comme objectif stratégique, en cohérence avec le DSCE, d' « accueillir au moins 1 million de touristes internationaux et 6 millions de touristes internes par an à l'horizon 2020 » et partant, de rendre la destination Cameroun plus attractive et plus compétitive.

Pour remplir convenablement ses missions, le Ministère du Tourisme et des Loisirs s'est doté de trois programmes opérationnels et d'un programme support, à savoir :

Programme 1 : Développement de l'offre touristique et des loisirs ;

Programme 2 : Promotion du tourisme et des loisirs ;

Programme 3 : Amélioration des autres politiques de développement du tourisme et des loisirs;

Programme 4 (support): Gouvernance et appui institutionnel dans le sous secteur tourisme et loisirs.

La mise en œuvre des différents programmes a été effectuée dans un environnement économique international caractérisé par une reprise timide de l'économie au plan mondial et national. Ce qui a nécessité des efforts, tous secteurs confondus, pour atteindre les objectifs de croissance prévus dans le DSCE sur la période 2010-2020 à savoir 5,5% en moyenne annuelle.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2015

Dans le cas précis du secteur touristique, il faut relever la situation sécuritaire préoccupante aux frontières terrestres de la Région de l'Extrême de Nord en 2012 due aux exactions perpétrées par la secte islamiste Boko Haram, tout comme le phénomène des incursions et des attaques des bandes armées en provenance des pays voisins, notamment la RCA. A cela s'ajoutent les coupeurs de route le grand banditisme urbain.

Toutefois, ce climat d'insécurité n'a pas totalement plombé la fréquentation de la destination Cameroun. C'est ainsi que le nombre de touristes internationaux est passé de 912 000 en 2013 à 950 000 en 2014, soit une hausse d'environ 4,17% et ce, confirmant ainsi le statut de

destination touristique du Cameroun conquise depuis 2010.

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2015

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 317

DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE TOURISME ET DES LOISIRS

Responsable du programme

MBOUHOU SOULEYMANOU
Directeur des Entreprises Touristiques

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le Cameroun dispose de près de 837 sites naturels, historiques, culturels qui constituent de véritables points d'attraction touristiques, auxquels s'ajoutent des espaces de loisirs en cours de création. Son parc hôtelier sous gérance directe du MINTOUL qui connaît un début de réhabilitation est dans un état de délabrement avancé. Il existe des structures touristiques et de loisirs privées, mais malheureusement certaines évoluent en marge de la réglementation en vigueur. Le programme 317, développement de l'offre du tourisme et des loisirs, doit permettre sans nul doute de doter le Cameroun des infrastructures touristiques et des loisirs et de disposer ainsi des produits touristiques susceptibles d'être consommés tant par les touristes internationaux qu'internes. Ce programme comporte quatre actions déclinées en des activités et tâches.

Quand on sait que le coût de valorisation d'un site touristique varie entre 800 millions et 1,5 milliards de FCFA, voire 5 milliards de FCFA (selon l'envergure et la renommée du site), il y a lieu de prioriser les sites à aménager. Ainsi, compte tenu surtout des contraintes budgétaires et à l'aune du DSCE, il faut choisir un nombre restreint des sites pour procéder à leur valorisation. L'aménagement d'un site touristique porte à la fois sur la sécurisation (délimitation), le désenclavement (construction ou réhabilitation de la voie d'accès) et sa mise en valeur ou viabilisation.

Le Parc Hôtelier de l'Etat compte près de 27 structures d'hébergement (20 hôtels et 07 campements) dont trois à savoir les hôtels Mountain et Parliamentarian Flats de Buea et l'hôtel Ayaba de Bamenda sont à l'état exploitables. Une partie de ces structures est en construction ou réhabilitation/extension et l'autre partie restante en état de délabrement avancé appelée à être réhabilitée.

Pour construire/réhabiliter une structure d'hébergement de grosse facture respectant les normes standards de construction selon la catégorie sollicitée, il faut prévoir des moyens financiers importants dont les montants peuvent dépasser 20 milliards de francs CFA pour certains. Même si le Ministère du Tourisme et des Loisirs n'a pas pour vocation première la construction des hôtels et des restaurants, il n'en demeure pas moins que la timidité des investissements privés touristiques importants, le conduit à investir dans cette filière. Par des investissements étatiques, la capacité hôtelière devrait se trouver améliorée dans les villes aux potentialités touristiques avérées et le Cameroun pourra abriter certains événements d'envergure sous régionale, continentale voire mondiale.

Avec l'élargissement des missions du MINTOUL aux loisirs, les parcs des loisirs et les parcs d'attraction, véritables méga espaces récréatifs, devraient être également construits dans des villes en fonction de la disponibilité des ressources financières. Ce sont des constructions naissantes de l'imagination humaine en vue de combler la carence en sites naturels. Aménager un parc de loisirs, un village de vacances ou un espace de loisirs demanderait entre 4 et 5 milliards de francs CFA de financement.

Le programme 317 nommé ci-dessus dont l'objectif est l'amélioration de la qualité du réceptif de la Destination Cameroun, avec comme indicateurs le nombre des entreprises touristiques et de

loisirs mises en exploitation et le nombre de ces entreprises agréées et classées, compte quatre actions majeures.

- Action 1 : Valorisation des sites touristiques
- Action 2 : Développement des Infrastructures hôtelières
- Action 3 : Amélioration des prestations dans toutes les structures touristiques
- Action 4 : Développement des Infrastructures de loisirs.

OBJECTIF	Améliorer la qualité des infrastructures touristiques et de loisirs.	
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'infrastructures touristiques mises en valeur
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	9.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	15.0
Indicateur	Année cible:	2016
	Intitulé:	Nombre d'infrastructures des loisirs mises en valeur
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	0.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	4.0
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01:	VALORISATION DES SITES TOURISTIQUES
	Action 02:	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES HOTELIERES
	Action 03:	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE LOISIRS
	Action 04:	AMELIORATION DES PRESTATIONS DANS LES STRUCTURES TOURISTIQUES
DOTATIONS INITIALES	AE 6 294 074 000	CP 5 364 074 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MBOUHOU SOULEYMANOU, Directeur des Entreprises Touristiques	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Parmi les sites touristiques répertoriés à travers le triangle national, 58 ont connu un début d'aménagement. Suivant le DSCE, le Cameroun doit être une destination touristique à l'horizon 2020. Avec autant de sites, cet objectif peut être atteint vu la contribution que pourraient apporter les sites qui ont connu une viabilisation et une mise en valeur.

Le parc hôtelier de l'Etat, patrimoine important, est dans un état de délabrement avancé, avec une capacité limitée ne favorisant pas sa meilleure rentabilité d'où la nécessité de sa construction/réhabilitation pour améliorer la contribution efficace de l'énorme potentiel du secteur du tourisme et des loisirs au financement du Budget de l'Etat.

Depuis la fermeture de la quasi-totalité des salles de cinéma et devant l'insuffisance des salles de spectacles et des espaces récréatifs, on constate une prolifération des lieux et activités de loisirs malsains avec comme conséquences l'accentuation des fléaux sociaux (VIH SIDA, l'alcoolisme, la dépravation des mœurs, la déperdition scolaires etc.). Le développement des loisirs confié au Ministère en charge du tourisme en 2012 et faisant partie de l'offre touristique

doit prendre corps comme répondant.

A travers l'opération d'assainissement du secteur du tourisme et des loisirs, on constate que certains investisseurs privés ont et continuent à réaliser des infrastructures sans se conformer à la réglementation en vigueur et ne soucient pas de la qualité de services rendus. C'est à ce titre qu'il est important d'améliorer les prestations dans ces structures à travers des sessions de la Commission Nationale Technique et la Commission de Classement des Entreprises Touristiques et de loisirs toutes deux aboutissant à la délivrance des agréments.

Dans le cadre de la mise en œuvre du DSCE, le loisir, perçu comme une composante essentielle de toute société qui valorise le développement des citoyennes et citoyens responsables, constitue une mesure complémentaire de développement culturel et fait partir des moyens pouvant contribuer à baisser les cycles de la pauvreté, de la dépendance, du désœuvrement, de la violence, de l'exclusion et du défaitisme qui sont souvent associés à un manque d'estime de soi.

D'après l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture « les loisirs, en particulier s'ils comportent les activités physiques, sont indispensables aux mieux-être individuel et collectif, doivent être considérés comme une partie essentielle et intégrale des systèmes de santé et de l'éducation et doivent occuper une place prioritaire dans les programmes nationaux. »

Le programme ayant cet objectif se déploie au moment où l'insécurité liée aux exactions de la secte Boko Haram dans l'Extrême Nord du pays qui est une zone touristique par excellence et les incursions des rebelles centrafricains à l'Est du pays mettent en mal ainsi la stabilité du pays. Par ailleurs, ce programme doit s'implémenter en tenant compte du cadrage budgétaire dont le montant annuel qui lui est alloué reste loin du minimum pour conduire un des projets qu'il soit la viabilisation d'un site touristique, la construction/réhabilitation d'un hôtel ou d'un campement ou la construction d'un parc de loisirs.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015

Globalement le taux technique de réalisation de l'indicateur du programme 1 est de 0%.

En effet, dans l'ensemble, la formulation de l'indicateur du programme n'a pas permis de prendre en compte les réalisations partielles des activités (certaines tâches) ceci étant valable pour la quasi-totalité des indicateurs des actions du programme.

Néanmoins, les différentes phases des activités exécutées ou à exécuter permettront à terme d'atteindre les résultats escomptés à l'horizon 2016, moyennant l'implication des autres départements ministériels.

On note une moyenne de 80% de taux de réalisation des tâches inscrites dans le programme.

Analyse de la performance globale du Programme N°1

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	0	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	0	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 6 173 712 377	CP 5 243 712 377
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 0	Ecart CP 15 000 000
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 3 609 823 000	CP 4 497 200 000
TAUX DE CONSOMMATION	60,36 %	85,76 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	- le projet de construction/réhabilitation d'un hôtel ou d'un campement, la valorisation d'un site touristique ou la construction d'un parc de loisirs n'est pas insécable vu les indicateurs des actions de ce programme qui se résument en nombre d'infrastructures ; - les projets du programme demandent beaucoup de moyens et compte tenu des moyens alloués selon le cadrage budgétaire, il n'est pas possible de modifier le taux de 0% même dans cinq ans ; - le BIP alloué au MINTOUL reste en deçà du minimum des besoins à satisfaire pour 06 projets qui coûtent plus 4 milliards chacun sur trois ans, ce BIP de 5,03 milliards accordés pour tout le programme ne permet pas donner une visibilité de des indicateurs retenus ; - les tâches contenues dans les actions ont connu une nette évolution qui n'influence pas le taux des indicateurs du programme ; - la lourdeur dans les procédures de décompte et passation des marchés auprès MINMAP ne facilite pas la réalisation même totale d'une activité ; - Les ressources financières allouées à la réalisation des infrastructures touristiques et des loisirs été partielles, ce qui n'a pas permis d'atteindre la cible planifiée de l'indicateur ;	
PERSPECTIVES 2016	- la multiplicité des indicateurs dans certaines actions doivent être structurés et revus à un seul indicateur pour permettre une évaluation aisée année après année; - préparation à temps des éléments de maturité avant le démarrage de l'année budgétaire ; - restaurer et étendre le patrimoine de l'Etat qu'est le Parc Hôtelier pour permettre l'accueil des grands événements et l'accueil d'un million de touristes en 2020; - définir les indicateurs en rapports aux activités du programme ce qui permettra d'avoir un suivi réel et planifié ; - allouer plus de moyens financiers compatibles avec les besoins et techniques notamment des projets surtout liés à l'accueil de l'organisation de la CAN 2019.	

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015

2015

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 318

PROMOTION DU TOURISME ET DES LOISIRS

Responsable du programme

MBE SAMUEL
Directeur de la Promotion du Tourisme et des Loisirs

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 318, promotion du tourisme et des loisirs, vise l'incitation d'un plus grand nombre de touristes internes et internationaux à visiter le Cameroun et à découvrir ses attractions touristiques. En effet, c'est la dépense des touristes dans une localité ou un pays, qui permet aux entreprises de rentabiliser leurs investissements, de créer plus d'emplois, d'augmenter leurs chiffres d'affaires et d'accroître les taxes fiscales versées à l'Etat.

La participation aux foires, salons, festivals et autres manifestations internationales tout comme leur organisation permettra de consolider des démarches auprès des tours operators ou agents de tourisme, en vue de la programmation et de la commercialisation de la destination Cameroun.

En outre, le MINTOUL entend favoriser l'accès aux loisirs pour les enfants, adultes et personnes vulnérables grâce à l'organisation des colonies de vacances, des classes promenades, des centres aérés. Sur le plan stratégique, l'organisation d'un atelier d'imprégnation pour les moniteurs des œuvres de vacances, l'élaboration de la stratégie de développement des loisirs, la création des clubs et centres de loisirs, la production d'un manuel de jeux et loisirs éducatifs permettant de développer la culture des loisirs sains et éducatifs chez les jeunes.

Ce programme est décliné dans le tableau suivant.

OBJECTIF	Attirer un grand nombre de visiteurs résidents et non résidents.	
Indicateur	Intitulé:	NOMBRE DE TOURISTES INTERNES ACCUEILLIS
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	4750000.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	1.0E7
Indicateur	Année cible:	2016
	Intitulé:	NOMBRE DE TOURISTES INTERNATIONAUX ACCUEILLIS
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	950000.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	2000000.0
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: PROMOTION DU TOURISME INTERNE Action 02: PROMOTION DU TOURISME RECEPTEUR Action 03: PROMOTION DE LA CULTURE DES LOISIRS SAINS ET EDUCATIFS Action 04: PROMOTION DES ACTIVITES DES LOISIRS POUR ENFANTS, JEUNES, ADULTES ET PERSONNES VULNERABLES	
DOTATIONS INITIALES	AE 812 346 000	CP 812 346 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MBE SAMUEL, Directeur de la Promotion du Tourisme et des Loisirs	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Depuis Avril 2013, le Cameroun connaît un climat d'insécurité qui remet fondamentalement en cause l'essentiel des programmes de développement économique dont l'évolution nous prédestinait effectivement à l'émergence objectivée en 2035.

Conséquence de l'instabilité de certains Etats d'Afrique du Nord et d'Afrique de l'Ouest, ce climat d'insécurité prend davantage impact sur le Cameroun en général et sur le tourisme en particulier, du fait des campagnes de désinformation orchestrées par quelques chancelleries occidentales des pays émetteurs de touristes sur les sites web officiels qualifiant notre pays de « zone rouge » avec pour corollaire la non fréquentation du Cameroun par les touristes ressortissants de leur pays.

A l'heure de la globalisation, de la mondialisation et de l'accès quotidien en temps réel à l'information, les consommateurs du produit touristique se voient influencés par ces informations relayées d'un site web à un autre. Face à ces périls et à ces agissements, la perception du Cameroun sur le marché touristique mondial est désormais négative et sa réputation en matière de sécurité a une incidence sur son image et un impact négatif sur la destination.

Afin d'assurer un meilleur rayonnement et une perception positive de cette image, autant auprès des étrangers qu'auprès de la population locale, le MINTOUL et ses partenaires privés investis dans les questions de développement du tourisme, sont interpellés dans la mise sur pied d'une politique orientée vers la reconquête des touristes, en menant des opérations de charme et en amorçant par ailleurs des efforts de positionnement et de promotion touristiques sur la scène internationale, dans un monde concurrentiel et en perpétuelle mutation.

Si le Cameroun est tributaire de cette situation, les fondements proviennent de la déliquescence du bassin du Lac Tchad. Par ailleurs, le Golfe de Guinée, non moins épargnée, est sujet d'agressions criminelles et de grand banditisme le long de la côte atlantique.

En somme, la délicatesse de cette situation est la composition interrégionale des Etats de la CBLT qui donne lieu à une jonction entre l'Afrique Centrale (Cameroun, Centrafrique, Tchad) d'une part, et l'Afrique de l'Ouest (Niger et Nigéria) d'autre part.

Jonction à priori géostratégique, mais qui au plan des conséquences dues à l'instabilité et aux courants de criminalisation de l'espace, tend vers un glissement continu vers la précarisation de toutes les formes d'agressions aux conséquences difficilement maitrisables.

La problématique est plus complexe quant au voisinage : le voisin n'est plus simplement tout juste en face (Nigéria). Le voisinage stratégique est une aire de risques en partage. A l'exemple du Tchad qui n'est plus un pays du Golfe de Guinée voit son bassin stratégique s'étendre jusqu'à la mer, car la stabilité au littoral camerounais est aujourd'hui indispensable au progrès économique et social, à la capacité de paiement, à la visibilité du Tchad qui dépendent de la sécurité et l'exportation de son pétrole par le pipeline Tchad-Cameroun. Par ailleurs, le Cameroun et le Nigéria ont des préoccupations communes dans le Golfe de Guinée et dans le Bassin du Lac Tchad.

Au Cameroun, Le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) accorde une place de choix au secteur du Tourisme et des Loisirs en tant que levier de croissance et

générateur de richesses et d'emplois. Les objectifs ambitieux assignés au secteur se voient malheureusement inhibés à ce jour par le phénomène Boko Haram.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015

Globalement le taux de réalisation de l'indicateur est de 47,5%.

Ce chiffre pourrait davantage s'améliorer autant que la mise en place d'infrastructures de Loisirs donneraient la motivation aux différentes catégories sociales (jeunes et adultes) à s'intéresser aux loisirs.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	Indicateur 1 : 5 750 000 Indicateur 2 : 950 000	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	47,5%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 582 392 385	CP 582 392 385
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 0	Ecart CP 0
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 395 122 291	CP 578 800 000
TAUX DE CONSOMMATION	53,09 %	99,38 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	-Les problèmes liés aux phénomènes de BOKO HARAM nous ont conduits d'un point de vue stratégique à redynamiser le tourisme interne, -Un arrêt total d'activités d'agences de voyages et tourisme : la zone n'étant plus programmée dans les catalogues des T.O., le Grand Nord n'accueille guère de touristes, entraînant même la fermeture pure et simple de certaines agences, y compris celle en charge de la location automobiles, étroitement liées à la présence de visiteurs et de touristes... -Une baisse des taux d'occupation d'hôtels proches de zéro (0), notamment de l'Extrême-Nord... Cette situation entraîne la mise en congé technique des employés et même la fermeture de quelques établissements d'hébergement et de restauration . -L'arrêt brusque de certaines activités programmées, -La mise à l'écart de l'organisation des activités de loisirs de la région concernée par la secte BOKO HARAM	
PERSPECTIVES 2016	- Relancer le Mémoire d'Entente Chine-Cameroun pour la facilitation des voyages de touristes chinois à destination du Cameroun - Incitation des résidents à la consommation des produits touristiques et à la visite du Cameroun - Lancement des activités du club loisir Mintoul, - Elaboration de la stratégie sectorielle du développement des loisirs, - Elaboration d'un guide des loisirs au Cameroun - Organisation d'un atelier national de renforcement des capacités des moniteurs et animateurs des œuvres de vacances - Poursuite de l'organisation des colonies de vacances pilote, des classes promenades, des centres aérés de vacances	

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015

Action 01 PROMOTION DU TOURISME INTERNE

- Forte demande des visiteurs internes
- Certaines activités programmées au départ n'ont plus été jugées prioritaires par la suite d'où leur non-exécution
- les ressources allouées ont été orientées pour le financement d'autres activités
- Quotas trimestriels libérés très faibles.

OBJECTIF	Amener les populations camerounaises a consommer les produits touristiques.								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de touristes internes				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 47,5%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		4560000.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		5500000.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		5 750 000						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	464 918 000	464 918 000	298 680 990	298 680 990	39 543 390	39 543 390	24,72 %	24,72 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Proportion de plus en plus accrue des touristes - Amélioration progressive des conditions de séjour des touristes - Amélioration des prestations touristiques - Développement des infrastructures -Demande accrue des activités de loisirs -Besoin de formation en encadrement des activités de loisirs								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Participation au Festival Nyem-Nyem à Tignère, Salon Sialy, Salon Gouvernemental (SAGO), Foire Internationale de Douala pour le Développement (FIDD), Festi GUIDER, Festival BAKA Festival SAO KOTOKO, NGONDO, Festival MENDUMBA, la Foire transfrontalière de la CEMAC, le Salon de la Décentralisation et du Développement local, le Forum de l'étudiant, réalisation de reportage photo et vidéo des sites dans les Régions du Centre et du Sud, animation de stand à la 2^{ème} Conférence Internationale sur les mines au Cameroun, le Salon Agroalimentaire et de l'Industrie, Salon de la bière et de Gastronomie, le Festival de promotion touristique, culinaire et culturel du Cameroun, Cameroon Invest Forum etc - Organisation à deux reprises du Tour « VELO AFRIQUE» mars et novembre. - organisation d'une colonie de vacance à Buéa, organisation d'un atelier de renforcement des capacités des moniteurs et animateurs des œuvres de vacances, -L'élaboration de la stratégie de développement des loisirs 1^{ère} phase, participation au salon Ecoloisirs, participation au festival des Arts et de la Culture, appui et accompagnement techniques aux initiatives privées (OCDS, CJARC.....)								

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Forte demande des visiteurs internes - Certaines activités programmées au départ n'ont plus été jugées prioritaires par la suite d'où leur non-exécution - les ressources allouées ont été orientées pour le financement d'autres activités - Quotas trimestriels libérés très faibles
Perspectives 2016	- Incitation des résidents à la consommation des produits touristiques et à la visite du Cameroun - Meilleure programmation des activités - Relancer le Mémorandum d'Entente Chine-Cameroun pour la facilitation des voyages de touristes chinois à destination du Cameroun, - Assurer des évènements d'éclat pouvant relayer la visibilité du Cameroun touristique à l'international... - Assurer une présence effective et régulière du Cameroun aux différentes rencontres internationales (foires, salons, forums de tourisme) - Rendre visibles et attractifs le site Web du Ministère du Tourisme et des Loisirs - Organiser autant d'éductours que possibles afin de donner l'opportunité aux tours opérateurs et journalistes européens de prospecter et de communiquer sur le tourisme camerounais ; - Organiser autant d'activités de loisirs pour toutes les couches de la population - Organiser un atelier national de renforcement des capacités des moniteurs et animateurs des œuvres de vacances - Elaborer un manuel des jeux et loisirs éducatifs - Élaboration d'un guide de jeux et loisirs traditionnel au Cameroun

Action 02 PROMOTION DU TOURISME RECEPTEUR

- Approvisionnement insuffisant du CAS
- Marché non exécuté à cause des procédures

OBJECTIF	Attirer davantage de visiteurs étrangers								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de touristes internationaux reçus				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 47,5%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		912000.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		1100000.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		950 000						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	232 621 000	232 621 000	215 999 000	215 999 000	200 183 864	200 183 864	97 %	97 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	-Destination encore mal connue à l'international -Conquête des nouveaux marchés internationaux -Modicité du budget de promotion et de communication - prise d'otages dans le septentrion - phénomène Boko haram								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Participation aux foires internationales en Europe, en Asie et en Amérique : Foire Expo Universelle de Milan, Foire Fitur et Investour à Madrid en Espagne, Foire du tourisme de Durban en Afrique du Sud, la Réunion des ministres africains du tourisme à Addis Abeba, la Réunion des ministres du tourisme de l'OCI à Niamey au Niger, le Festival Moussem à Rabat au Maroc, la Danish travel fair herning show au Danemark, la 21^{ème} édition du Salon du tourisme MIT, l'Assemblée Générale de l'OMT à Madellin en Colombie, la Conférence des ministres du tourisme africains de l'Union Africaine en Afrique du Sud, Marché International du Tourisme de Tunis. - Insertions publicitaires dans les magazines nationaux, radio et télévision et édition de documents Promotionnels - Dépliants touristiques de meilleure qualité éditée - Participation à d'autres forums internationaux - Participation au salon Ecoloisirs, - Participation à l'Unifac - Organisation et participation aux activités internationales de la Canne Blanche - Participation à l'Afro basket Dame								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Approvisionnement insuffisant du CAS - Marché non exécuté à cause des procédures								
Perspectives 2016	- Conquête des nouveaux marchés de touristes internationaux - Organisation des Eductours Chinois, allemands et espagnols ; - Réorienter les touristes vers les zones non atteintes par les périls sécuritaires, afin de diversifier les produits et les circuits touristiques ; - Organiser autant d'éductours que possibles afin de donner l'opportunité aux tours opérateurs et journalistes européens de prospecter et de communiquer sur le tourisme camerounais.								

Action 03 PROMOTION DE LA CULTURE DES LOISIRS SAINS ET EDUCATIFS

50 moniteurs et encadreurs des œuvres de vacance formés,

5 clubs de loisirs enregistrés

Quotas trimestriels libérés très faibles

OBJECTIF	Amener les camerounais et autres à pratiquer les loisirs sains et éducatifs								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de clubs et associations de loisirs créés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 50%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		5.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		5.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		5 clubs de loisirs						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	56 482 000	56 482 000	16 893 347	16 893 347	16 893 347	42 622 631	29,9 %	29,9 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Fermeture de la quasi-totalité des salles de cinémas, - Insuffisance des salles de spectacles et espaces récréatifs, - Prolifération des lieux et activités de loisirs malsains avec comme conséquence l'accentuation des fléaux sociaux en milieu jeune - Insuffisance de personnels formés dans le secteur des loisirs								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	50 moniteurs et encadreurs des œuvres de vacances formés, 05 clubs de loisirs enregistrés 02 club créés et animés								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	50 moniteurs et encadreurs des œuvres de vacance formés, 5 clubs de loisirs enregistrés Quotas trimestriels libérés très faibles								
Perspectives 2016	- Formation de 10 points focaux de loisirs communaux, - Formation de 100 moniteurs de vacances, - Elaboration de la stratégie de développement des Loisirs 1^{ère} phase, - Enregistrement de 15 clubs de Loisirs, - Élaboration d'un guide des jeux et loisirs traditionnels - Elaboration d'un manuel des jeux et loisirs éducatifs								

Action 04**PROMOTION DES ACTIVITES DES LOISIRS POUR ENFANTS, JEUNES, ADULTES ET PERSONNES VULNERABLES**

- Difficulté de décaissement dans le CAS
- Insuffisance de personnels formés,
- Absence de centres sociaux éducatifs de loisirs

OBJECTIF	Organiser les activités de loisirs pour toutes les couches de populations								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de colonies de vacances, de classes promenades, de centres aérés, des camps de vacances organisés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 35%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		7.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		5.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		04 colonies ; 10 classes promenade						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	58 325 000	58 325 000	50 819 048	50 819 048	50 818 963	50 818 963	87,13 %	87,13 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Fermeture de la quasi-totalité des salles de cinémas, - Insuffisance des salles de spectacles et espaces récréatifs, - Prolifération des lieux et activités de loisirs malsains avec comme conséquence l'accentuation des fléaux sociaux en milieu jeune - Absence de cadres réglementaire								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- 01 colonie de vacances ; - 02 classes promenade ; - Organisation d'un atelier de renforcement des capacités des moniteurs et animateurs des loisirs ; - Première phase de la stratégie de Développement des Loisirs au Cameroun élaborée								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Difficulté de décaissement dans le CAS - Insuffisance de personnels formés, - Absence de centres sociaux éducatifs de loisirs								
Perspectives 2016	- Recensement des jeux et loisirs traditionnels dans les 10 régions - Élaboration d'un guide de jeux et loisirs traditionnels, - Elaboration d'un manuel des jeux et loisirs éducatifs - Organisation d'une foire sur les jeux et loisirs traditionnels - Participation à deux salons internationaux de loisirs								

2015

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 319

AMELIORATION DE LA SECURITE DES TOURISTES ET DES
AUTRES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET DES
LOISIRS

Responsable du programme

Madame Angeline Florence NGOMO

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 3 regroupe les activités relatives non seulement à la planification à travers l'élaboration des documents stratégiques, mais aussi à l'informatisation, la sécurité du touriste, la recherche et la mise en œuvre des accords de coopération, la production des statistiques du tourisme et des loisirs, la formation.

Il comprend 7 actions déclinées en objectifs, indicateurs et cibles de la manière indiquée dans le tableau ci-dessous.

OBJECTIF	AUGMENTER LA QUALITE DES PRESTATIONS TOURISTIQUES ET DES LOISIRS	
Indicateur	Intitulé:	Contribution du tourisme à l'économie nationale au moins égale à 5% du PIB
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	3.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	7.0
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: MISE EN PLACE D'UN COMPTE SATELLITE DU TOURISME Action 02: RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION STRATEGIQUE ET REGLEMENTAIRE Action 03: RECHERCHE ET MISE EN OEUVRE DE LA COOPERATION BILATERALE ET MULTILATERALE Action 04: MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA DIRECTEUR D'INFORMATISATION DU MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS Action 05: AMELIORATION DE LA PRODUCTION DE LA CHAINE PPBS Action 06: AMELIORATION DE LA SECURITE DU TOURISTE Action 07: AMELIORATION DE L'OFFRE DE FORMATION EN TOURISME, HOTELLERIE ET LOISIRS	
DOTATIONS INITIALES	AE 708 988 000	CP 708 988 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	Madame Angeline Florence NGOMO,	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Face à la menace des terroristes transfrontaliers, des coupeurs de routes et des bandits de grands chemins qui pèse, avec plus d'acuité de nos jours, sur la sécurité du touriste, et partant sur l'atteinte des résultats escomptés par le MINTOUL, il faudra prendre en compte le facteur sécuritaire, afin que les mesures militaro-policières en cours trouvent un écho favorable dans l'organisation et le fonctionnement du sous-secteur tourisme et loisirs.

En outre, avec le retour à la planification stratégique du développement du Cameroun en 2009 et la promulgation en 2007 de la nouvelle loi sur le régime financier, la réforme des finances publiques a permis d'adopter la Gestion Axée sur les Résultats. On est alors passé du budget des moyens au budget programme. L'année 2015 est ainsi marquée par la poursuite de la budgétisation par programme. Ce qui induit un comportement plus citoyen et des efforts dans

l'élaboration des documents de planification, programmation, budgétisation et de suivi/évaluation.

Par ailleurs, la carence de professionnalisme des acteurs touristiques constitue un déclencheur à l'organisation des séminaires de formation thématiques. Ce qui garantirait l'amélioration des conditions d'accueil des touristes au Cameroun, l'assainissement du domaine hôtelier en particulier et du secteur touristique en général.

Quant à la collecte et au traitement des statistiques touristiques de base, ils se font encore de manière artisanale, rendant la tâche ardue et complexe. Il y a donc nécessité de réaliser des enquêtes statistiques dans le secteur du tourisme et des loisirs ; de disposer des outils informatisés pour faciliter l'exploitation des données y afférentes.

En matière de coopérations bilatérales et multilatérales, le Cameroun sera appelé à négocier des accords de coopération avec des pays amis dans le domaine de la formation en tourisme, la valorisation des produits touristiques, etc. Des missions d'études seront effectuées pour échanger les expériences et s'inspirer des bonnes pratiques des pays visités.

Compte tenu de l'avènement et de l'essor des TIC dans la politique du développement du Cameroun, il est primordial pour le MINTOUL de mettre sur pieds une stratégie de communication efficace afin de s'arrimer à cette nouvelle donne.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015

Le programme 3 contient des actions relevant de domaines différents. De ce fait, l'indicateur retenu pour son évaluation dénote de la diversité des activités contenues dans ce programme et se situe à un niveau transversal. Globalement, le taux de réalisation est de 80,3%.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	1	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR		
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 361 754 169	CP 361 754 169
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 0	Ecart CP 0
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 361 711 986	CP 361 711 986
TAUX DE CONSOMMATION	51,01 %	51,01 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	L'indicateur désigné englobe l'ensemble des mesures prises progressivement notamment en matière de sécurité, de planification, de statistiques, de coopération, de formation, d'amélioration des conditions de développement de l'activité touristique au Cameroun et de TIC. Le processus de sécurisation des sites et établissements touristiques et de loisirs n'a pas été véritablement amorcé qu'en 2015. Les études en vue d'améliorer les dispositifs sécuritaires arrimés aux normes internationales dans les établissements de tourisme et de loisirs ont été menées et leur mise en œuvre permettra progressivement d'accroître le nombre de structures sécurisées au Cameroun.	

	Dans le même ordre d'idées, un accent est davantage mis sur l'élaboration des statistiques de base. De plus, l'indicateur inscrit dans PROBMIS (Contribution du tourisme à l'économie nationale au moins égale à 5% du PIB) ne correspond pas à celui qui figure dans le PPA 2015 (Nombre de mesures prises pour assurer la sécurité des touristes et améliorer le cadre institutionnel de développement du tourisme)
PERSPECTIVES 2016	- Toutes les actions du programme 3 seront reversées dans le programme support - La recherche et la mise en œuvre des accords de coopération bilatérales et multilatérale - Une meilleure programmation des activités à réaliser - L'amélioration du choix des indicateurs et redéfinir celui du programme

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015

Action 01 MISE EN PLACE D'UN COMPTE SATELLITE DU TOURISME

Parmi les activités d'évaluation statistique programmées, seule la production de l'annuaire des statistiques des années 2012 à 2015, a été réalisée par le prestataire Polygone SARL.

Il convient de souligner que la sous consommation des crédits alloués à cette action est due au très faible taux des quotas libérés au cours de cet exercice budgétaire.

OBJECTIF	Disposer d'un outil d'évaluation des activités touristiques et des loisirs								
Indicateur	Intitulé:		Annuaire des statistiques touristiques produit				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2011						
	Valeur de référence:		1.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		1.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		1						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	347 555 000	347 555 000	206 896 634	206 896 634	206 895 880	206 895 880	59.52 %	59.52 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi a retenu pour indicateur prioritaire le nombre de touristes internationaux de manière à accueillir un minimum de 1.000.000 de touristes internationaux à l'horizon 2020. L'élaboration de cet indicateur à partir des sources administratives de collecte que sont les cartes d'embarquement/Débarquement doit se faire auprès des postes frontières terrestres, maritimes et aériens. A cet effet, il est nécessaire pour le MINTOUL de disposer d'un outil d'évaluation des activités touristiques et de loisirs.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	-Production de l'annuaire des statistiques du tourisme et des loisirs, édition 2015, -Elaboration des Normes de sécurité du touriste -Elaboration d'une Stratégie d'amélioration de la sécurité du touriste -Mise en réseau des sites et établissements touristiques et de loisirs -Mise en place d'un Système informatique sécuritaire								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Parmi les activités d'évaluation statistique programmées, seule la production de l'annuaire des statistiques des années 2012 à 2015, a été réalisée par le prestataire Polygone SARL. Il convient de souligner que la sous consommation des crédits alloués à cette action est due au très faible taux des quotas libérés au cours de cet exercice budgétaire.								
Perspectives 2016	L'annuaire des statistiques du tourisme où seront regroupés une grande partie des agrégats touristiques permettra en tant qu'unique indicateur, d'apprécier la dynamique de l'activité touristique. - En prélude à la préparation des CAN 2016 et 2019 au Cameroun, il est nécessaire de recenser toutes les entreprises touristiques et des loisirs, réaliser les enquêtes sur le tourisme interne au Cameroun, les dépenses et motivations des visiteurs non-résidents -Toutefois, le système d'information statistique du MINTOUL et notamment en ce qui concerne la remontée de l'information doit être amélioré.								

Action 02 RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION STRATEGIQUE ET REGLEMENTAIRE

Action non budgétisée quoique programmée dans le CDMT 2015-2017.

OBJECTIF	Elaborer les documents de politique de développement du tourisme et des loisirs.								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de document élaborés ou révisés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		0.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		2.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION									
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)									
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Action non budgétisée quoique programmée dans le CDMT 2015-2017.								
Perspectives 2016									

Action 03 RECHERCHE ET MISE EN OEUVRE DE LA COOPERATION BILATERALE ET MULTILATERALE

La tenue de la commission mixte sectorielle Cameroun /Tunisie initialement prévue en 2015 avait été reportée en 2016 et financée par le Compte d'Affectation Spécial (CAS).

OBJECTIF	Négocier et opérationnaliser les coopérations bilatérales et multilatérales pour le développement du tourisme et des loisirs au Cameroun							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'accords de coopérations bilatérales et multilatérales signés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		1.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		1.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La tenue de la commission mixte sectorielle Cameroun /Tunisie initialement prévue en 2015 avait été reportée en 2016 et financée par le Compte d'Affectation Spécial (CAS).							
Perspectives 2016								

Action 04**MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA DIRECTEUR D'INFORMATISATION DU MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS**

Le prix d'un antivirus ayant baissé sur le marché, 06 licence supplémentaires d'antivirus ont été acquise ;

Les ressources allouées ont permis de câbler tous les bureaux des services centraux ;

Le logiciel de gestion des projets n'a pas pu être acquis pour insuffisance budgétaire.

OBJECTIF	Faciliter la communication entre les structures du MINTOUL								
Indicateur	Intitulé:		Pourcentage des services centraux et déconcentrés câblés au réseau				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		60.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		70.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		10						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	40 000 000	40 000 000	33 067 429	33 067 429	33 067 429	33 067 429	82 %	82 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Dans le souci d'améliorer la sécurité des données au MINTOUL, une démarche d'acquisition progressive des licences d'antivirus et de Systèmes d'exploitation des ordinateurs est entamée. - Le traitement des données sur les projets du MINTOUL se fait manuellement. Ce qui rend le travail complexe et difficile à évaluer. D'où la nécessité d'automatiser la gestion des projets.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Antivirus achetés (210) Câblage réseau à la norme								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le prix d'un antivirus ayant baissé sur le marché, 06 licence supplémentaires d'antivirus ont été acquise ; Les ressources allouées ont permis de câbler tous les bureaux des services centraux ; Le logiciel de gestion des projets n'a pas pu être acquis pour insuffisance budgétaire.								
Perspectives 2016	- Protéger tous les ordinateurs avec des antivirus - Améliorer la Connexion à internet dans tous les bureaux - Faciliter la communication par un outil de collaboration en interne - Poursuivre ces activités dans les services déconcentrés								

Action 05 AMELIORATION DE LA PRODUCTION DE LA CHAÎNE PPBS

Toutes les activités liées à l'actualisation des documents techniques de la chaîne Planification-Programmation-Budgétisation-Suivi (PPBS) ont été réalisées.

Le taux de réalisation technique se justifie par la triennalité de l'indicateur.

OBJECTIF	Produire les documents techniques de la chaîne PPBS								
Indicateur	Intitulé:		PAP, CDMT, PPA, Budget programme disponible				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		5.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		5.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		4 DOCUMENTS PRODUITS						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	12 670 000	12 670 000	11 635 827	11 635 827	11 635 827	11 635 827	91,84 %	91,84 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'amélioration de la qualité et l'efficacité de la budgétisation des projets du MINTOUL nécessite l'actualisation des documents techniques de la chaîne Planification-Programmation-Budgétisation-Suivi (PPBS).								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- actualisation et validation du CDMT 2016-2018 - actualisation du PPA 2016-2018 - élaboration et validation du Budget programme 2016 - élaboration du RAP 2014								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Toutes les activités liées à l'actualisation des documents techniques de la chaîne Planification-Programmation-Budgétisation-Suivi (PPBS) ont été réalisées. Le taux de réalisation technique se justifie par la triennalité de l'indicateur.								
Perspectives 2016	-Envisager des sessions de renforcement des capacités des personnels du MINTOUL intervenant dans la chaîne PPBS. -Elaborer la chaîne des résultats du MINTOUL -Actualiser/revoir les programmes -Arrêter le chronogramme de production des documents techniques de la chaîne PPBS								

Action 06 AMELIORATION DE LA SECURITE DU TOURISTE

Ses activités ont été programmées dans l'action "Mise en place du compte satellite".

OBJECTIF	Augmenter la proportion des établissements de tourisme et des loisirs et des sites touristiques assurant la sécurité des touristes							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'établissements de tourisme et des loisirs et des sites touristiques respectant les normes de sécurité				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 5%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		20.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		1					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Ses activités ont été programmées dans l'action "Mise en place du compte satellite"							
Perspectives 2016	-Vulgarisation des mesures de sécurité dans le secteur du tourisme et loisirs. -Organisation des rencontres de gestion de sécurité dans les établissements du tourisme et des loisirs. -Poursuite de la mise en place d'un système de communication entre les sites et établissements touristiques.							

Action 07 AMELIORATION DE L'OFFRE DE FORMATION EN TOURISME, HOTELLERIE ET LOISIRS

La valeur cible du premier indicateur a été surévaluée.

De plus, l'un des indicateurs est un cumul, et l'autre triennal.

OBJECTIF	Développer le professionnalisme des acteurs								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de personnels formés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		700.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		800.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		600						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	308 763 000	308 763 000	110 154 279	110 154 279	110 113 304	110 113 304	35,66 %	35,66 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'assainissement du secteur de la formation en tourisme, hôtellerie et loisirs aussi bien en structures qu'en enseignements s'avère nécessaire au regard de l'amateurisme constaté sur le terrain ; d'où la mise en place d'un système de formation bien pensée et menée dans ces filières à travers les référentiel des compétences/métiers dudit secteur.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Acquisition et sécurisation d'un terrain de 10ha à Bertoua en vue de la construction de l'école de référence en hôtellerie, tourisme et loisirs - Elaboration et la validation des référentiels des compétences/métiers en tourisme, hôtellerie et loisirs - Organisation des séminaires thématiques; - Implémentation des programmes de formation à Buéa et à Yaoundé								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La valeur cible du premier indicateur a été surévaluée. De plus, l'un des indicateurs est un cumul, et l'autre triennal.								
Perspectives 2016	-implémentation des programmes de formation harmonisés sur l'ensemble du territoire national -réalisation des études architecturales et techniques pour la construction de l'école de référence. -Inspection, suivi et de contrôle des établissements de formation en tourisme, hôtellerie et loisirs -Elaboration, validation et implémentation des syllabus de formation en tourisme, hôtellerie et loisirs -Elaboration de l'annuaire des établissements de formation en tourisme, hôtellerie et loisirs -Réhabilitation de la bibliothèque du MINTOUL								

2015

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.4. PROGRAMME 320

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS
SECTEUR TOURISME ET LOISIRS

Responsable du programme

ABOUBAKAR
Direction des Affaires Générales

2.4.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le Ministère du Tourisme et des Loisirs est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière du tourisme et des loisirs. Pour atteindre cet objectif, quatre programmes dont trois opérationnels et un programme support ont été définis et mis en exécution.

En ce qui concerne le programme support, il porte sur les activités dont la réalisation participe à l'amélioration des conditions de travail de l'ensemble du personnel du MINTOUL notamment à travers le renforcement des infrastructures administratives et l'équipement des services centraux, déconcentrés et extérieurs d'une part, et à la formulation et au suivi des recommandations au développement, notamment pour ce qui est de la promotion des investissements, l'organisation, les aménagements et le partenariat dans les domaines du tourisme et des loisirs.

Ce programme se décline en trois actions à savoir :

Action 1 : coordination des activités du tourisme et des loisirs ;

Action 2 : renforcement des infrastructures administratives ;

Action 3 : amélioration des conditions de développement des activités du tourisme et des loisirs.

Le tableau suivant présente de manière détaillée ce programme :

OBJECTIF	AMELIORER LA COORDINATION DES SERVICES ET ASSURER LA BONNE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	
Indicateur	Intitulé:	Nombre de vehicules acquis
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	20.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	34.0
Indicateur	Année cible:	2016
	Intitulé:	Nombre de délégations régionales et départementales du MINTOUL construites, réhabilitées ou clôturées
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	13.0
	Année de référence:	2014
ACTIONS DU PROGRAMME	Valeur Cible	35.0
	Année cible:	2016
	Action 01:	COORDINATION DES ACTIVITES DU TOURISME ET DES LOISIRS
	Action 02:	RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES ADMINISTRATIVES
	Action 03:	AMELIORATION DES CONDITIONS DE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES DU TOURISME ET DES LOISIRS
DOTATIONS INITIALES	AE 3 214 592 000	CP 2 980 592 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	ABOUBAKAR, Direction des Affaires Générales	

2.4.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 320 du Ministère du Tourisme et des Loisirs a été exécuté dans un souci de renforcement de la gouvernance; la nécessité d'améliorer les cadres de travail des personnels des services centraux et déconcentrés et l'amélioration des conditions séjour des touristes au Cameroun.

Il faut noter que ces activités ont été menées dans un cadre de mise en application d'un nouvel organigramme qui a doté le MINTOUL de trois nouvelles directions aux services centraux, deux bureaux d'information touristiques notamment à Beijing et Washington et plusieurs nouveaux services destinés au développement de loisirs dans les structures déconcentrées.

2.4.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015

Toutes les activités de ce programme ont été exécutées. S'agissant des activités de l'Action 1 constituées à 85,69% du Budget de Fonctionnement et 14,31% des activités d'Investissement en équipement des services centraux, elles ont été exécutées à 100% ainsi que celles de l'Action 3 constituées des activités de fonctionnement du Conseil National du Tourisme.

Quant à celles de l'Action 2 relatives à la construction, réhabilitation et équipement des services déconcentrés du MINTOUL, sur les 59 activités programmées, seules deux (02) activités n'ont pas pu être exécutées à savoir la poursuite des travaux de construction de la Délégation Départementale de Mayo-Banyo et l'équipement de la Délégation Régionale du sud en mobiliers et matériel de bureau pour un coût global en AE et CP de 35 millions.

Ainsi, une évaluation globale de ce programme renvoie les résultats consignés dans le tableau ci-après.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	104/117 (Nombre des projets BIP réalisés/Nombre des projets BIP programmés)	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	81,66%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 3 912 141 069	CP 3 678 141 069
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -697 549 069	Ecart CP -697 549 069
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 2 809 804 078	CP 3 078 300 000
TAUX DE CONSOMMATION	87,4 %	83,69 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	- Malgré les difficultés rencontrées dans l'exécution, les intervenants de ce programme ont joui de l'appui des experts du MINEPAT et du MINFI ce qui a permis une meilleure prise en main des nouveaux outils introduits par la réforme du Budget programme et d'assurer ainsi, une exécution satisfaisante des activités ; - Aussi, ce résultat se justifie par l'effort effectué pour réaliser les contrôles. En effet, les multiples descentes inopinées des inspecteurs du Ministère en charge des marchés publics et des responsables du MINTOUL ont contribué à un meilleur suivi des marchés exécutés en Région et participé à proposer le plus tôt des solutions aux difficultés qui auraient pu empêcher l'exécution intégrale desdits projets.	

PERSPECTIVES 2016	- Poursuivre l'amélioration des conditions à travers l'acquisition du matériel roulant pour les responsables de MINTOUL et l'équipement des services centraux, déconcentrés et extérieurs en mobiliers de bureau, matériel informatique et climatiseurs. - Organiser de multiples séminaires dans le domaine du tourisme à l'encontre du personnel du MINTOUL et des acteurs dans les domaines du Tourisme, de l'hôtellerie et des loisirs - Construire des clôtures et guérites pour les délégations régionales nouvellement construites ; - Equiper les délégations régionales nouvellement construites ; - Poursuivre la construction des délégations départementales ; - Réhabiliter les locations administratives qui abritent plusieurs délégations départementales ; - Poursuivre l'équipement des délégations départementales ; - Organisation des sessions du Conseil National du Tourisme (CNT), des réunions du Comité ad hoc et des réunions du comité d'appui ; - Organisation de 02 rencontres avec les FMO et les groupements professionnels du secteur du tourisme et des loisirs à Yaoundé et à Douala ; - 02 Missions d'évaluation des recommandations du CNT sur le terrain ; 01 Stage de formation à l'étranger pour 02 responsables du CNT en Europe.
----------------------	---

2.4.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015

Action 01 COORDINATION DES ACTIVITES DU TOURISME ET DES LOISIRS

Certains bureaux sont encore dépourvus des mobiliers et matériels de bureau essentiels. La dotation de ces bureaux est une préoccupation permanente du Ministère du Tourisme et des loisirs.

OBJECTIF	Améliorer le cadre de travail du personnel des services centraux								
Indicateur	Intitulé:		Pourcentage de bureaux équipés en mobiliers, fournitures et matériels				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 92 %		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		40.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		65.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		63 bureaux équipés						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	2 273 714 000	2 273 714 000	3 000 217 213	3 000 217 213	2 069 079 740	2 069 079 740	91 %	91 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Instabilité du logiciel d'exécution du budget PROBMIS - Entrée en vigueur du nouvel organigramme du MINTOUL qui crée de nouveaux postes de responsabilités qu'il faut doter des matériels roulants, des mobiliers et matériels de bureau et des outils informatiques - Seuls trois responsables sur seize sont dotés de véhicules de service, soient tous les inspecteurs de service, les conseillers techniques et les directeurs et assimilés sont dépourvus de véhicule.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Acquisition du matériel roulant (02 véhicules de fonction) pour les responsables du MINTOUL - Séminaires menés dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience des métiers de tourisme et l'élaboration et la validation des programmes de formation professionnelle en Tourisme, Hôtellerie et Loisirs au Cameroun								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Certains bureaux sont encore dépourvus des mobiliers et matériels de bureau essentiels. La dotation de ces bureaux est une préoccupation permanente du Ministère du Tourisme et des loisirs								
Perspectives 2016	L'indicateur de cette action sera à nouveau modifié afin de mieux évaluer les activités de cette action. Le nouvel indicateur sera aligné aux standards en matière d'évaluation des actions de programme support.								

Action 02 RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES ADMINISTRATIVES

- Les contraintes budgétaires ont contraint le MINTOUL à revoir à la baisse ses objectifs en ce qui concerne la programmation des constructions et réhabilitations des DDTL ;
- Les multiples descentes inopinées des inspecteurs du Ministère en charge des marchés publics et des responsables du MINTOUL ont contribué à un meilleur suivi des marchés exécutés en Région et participé à proposer le plus tôt des solutions aux difficultés qui auraient pu empêcher l'exécution intégrale desdits projets.

OBJECTIF	Doter les services des bâtiments administratifs								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de délégations régionales, départementales construites, réhabilitées et clôturées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 81,66 %		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		13.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		10.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		1 délégation rég + 8 délégations dép						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	899 300 000	665 300 000	899 300 000	665 300 000	612 973 000	612 973 000	68,16 %	90,77 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Poursuite de la mise en œuvre de la réforme dans le système de passation des marchés publics qui confère au ministère en charge des marchés publics toutes les compétences pour gérer l'ensemble des projets attribués en région.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Construction de la clôture de 01 Délégation Régionale (Ouest) ; - Construction de la clôture de 05 Délégations Départementales (Mayo Tsanaga, Nyong et So'o, Logone et Chari, Mayo Louti et Mayo Rey) ; - Finalisation des travaux de construction de 03 Délégations Départementales (Sanaga Maritime, Mbam et Inoubou et Bamboutos).								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	-Les contraintes budgétaires ont contraint le MINTOUL à revoir à la baisse ses objectifs en ce qui concerne la programmation des constructions et réhabilitations des DDTL ; -Les multiples descentes inopinées des inspecteurs du Ministère en charge des marchés publics et des responsables du MINTOUL ont contribué à un meilleur suivi des marchés exécutés en Région et participé à proposer le plus tôt des solutions aux difficultés qui auraient pu empêcher l'exécution intégrale desdits projets.								
Perspectives 2016	- Construire des clôtures et guérites pour les délégations régionales nouvellement construites ; - Equiper les délégations régionales nouvellement construites ; - Poursuivre la construction des délégations départementales en cours ; - Réhabiliter les locations administratives qui abritent plusieurs délégations départementales ; - Poursuivre l'équipement des délégations départementales.								

Action 03 AMELIORATION DES CONDITIONS DE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES DU TOURISME ET DES LOISIRS

La forte insécurité observée dans la région de l'Extrême-nord.

OBJECTIF	Proposer les mesures de facilitation d'entrée, de séjour, de sortie et de sécurité des touristes.								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de sessions du Conseil National du Tourisme (CNT) et du Comité ad hoc tenus				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		9.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		15.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		4						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	41 578 000	41 578 000	12 623 856	12 623 856	39 998 036	39 998 036	96,2 %	96,2 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Les régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême nord ont été déclarées zones à risque pour les touristes par l'occident.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	02 sessions du CNT tenues ; 02 réunions du comité ad hoc tenues ; 02 réunions du comité d'appui tenues.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La forte insécurité observée dans la région de l'Extrême-nord								
Perspectives 2016	Organisation des sessions du Conseil National du Tourisme (CNT), des réunions du Comité ad hoc et des réunions du comité d'appui ; Organisation de 02 rencontres avec les FMO et les groupements professionnels du secteur du tourisme et des loisirs à Yaoundé et à Douala ; 02 Missions d'évaluation des recommandations du CNT sur le terrain ; 01 Voyage d'études programmé soit en France soit en Tunisie pour 02 responsables du CNT ; 01 Stage de formation à l'étranger pour 02 responsables du CNT en Europe.								

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

La mise œuvre du budget programme 2015, grâce à une gestion optimale des ressources budgétaires allouées, a conduit le Ministère du Tourisme et des Loisirs (MINTOUL) à la réalisation des actions et activités retenues dans son PPA 2014. Toutes choses qui ont contribué à l'atteinte de l'objectif stratégique du sous-secteur tourisme et loisirs.

Au titre de l'exercice 2015, le MINTOUL a bénéficié d'un budget programme qui s'élève à 10 704 000 000, dont :

- Budget de Fonctionnement : 3 404 000 000 ;
- Budget d'investissement : 6 300 000 000;
- Compte d'affectation spéciale (CAS) : 1 000 000 000.

Ce budget programme a été ventilé en dépenses de fonctionnement et d'investissement entre les quatre programmes du MINTOUL. On a (hors CAS) :

- Programme 1 : Développement de l'offre du tourisme et des loisirs : 5 187 074 000
- Programme 2 : Promotion du tourisme et des loisirs : 812 346 000
- Programme 3 : Amélioration des autres politiques de développement du tourisme et des loisirs : 708 988 000
- Programme 4 (support): Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur du tourisme et des loisirs : 2 980 592 000

A cet égard, il est présenté ci-après les bilans tant financier que physique de l'exécution du budget programme 2015.

A-Bilan financier

A-1 : Taux d'exécution du budget par rapport aux quotas libérés

Les dépenses engagées au titre du Budget de Fonctionnement des services centraux du Ministère du Tourisme et des Loisirs (Autres dépenses du personnel et Dépenses des biens et services), conformément aux quotas libérés par le MINFI, est présenté par trimestre dans le tableau suivant suit :

Trimestre	Quotas libérés	Crédits consommés	Taux de consommation
Premier	171 0700 560	156 015 399	91,20
Deuxième	171 0700 560	190 196 794	111,18
Troisième	171 0700 560	180 009 484	105,23
Quatrième	171 0700 560	178 193 253	104,16
TOTAL	684 282 240	704 414 930	102,94

Pour ce qui est des services extérieurs et déconcentrés, le taux d'exécution financière des crédits du budget de fonctionnement libérés aux premier et second semestres ont été consommés à la hauteur de 92,75% ;

A-2- Taux d'exécution du budget par rapport à l'enveloppe

allouée

Sur la base de l'enveloppe budgétaire allouée au MINTOUL au titre de l'exercice 2015, le taux d'exécution financière, base engagement, se présente de la manière suivante :

***Budget de Fonctionnement**

Rubriques	Enveloppe allouée	Crédits consommés	Taux de consommation
Dépenses des biens et services	1 488 000 000	1 325 927 325	89,10
Autres dépenses du personnel hors traitement brut	309 000 000	185 862 905	91,67
Salaire	1 219 000 000	1 117 416 667	79,99
Bourses et Stages	388 000 000	310 398 289	60,15
TOTAL	3 404 000 000	2 939 605 186	86,36

***Budget d'Investissement**

Rubriques	Enveloppe allouée (Montant révisé)	Crédits consommés	Taux de consommation
Programme 1 : Développement de l'offre du tourisme et des loisirs	5 035 000 000	3 609 823 000	71,69
Programme 2 : Promotion du tourisme et des loisirs	55 000 000	52 481 000	95.42
Programme 3 : Amélioration des autres politiques de développement du tourisme et des loisirs	250 000 000	240 394 000	96.16

Programme 4 (support): Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur du tourisme et des loisirs	960 000 000	878 001 000	91.45
TOTAL	6 300 000 000	4 780 699 000	75,88

* Compte d'Affectation Spéciale

En matière de dépenses, quatre grands axes de dépenses soutiennent les activités du compte.

- 1- Les dépenses de promotion du tourisme interne ;
- 2- Les dépenses de promotion du tourisme récepteur ;
- 3- Les dépenses de promotion des loisirs sains et éducatifs;
- 4- La promotion des activités de loisir pour enfants, jeunes, adultes et personnes vulnérables.

La promotion du tourisme interne

Elle comprend les activités de participation aux foires nationales à travers les animations des stands, les insertions publicitaires dans les magazines, les appuis financiers aux initiatives privés et ONG en matière de tourisme, d'écotourisme et de loisir ; et a pour but d'amener les camerounais eux-mêmes à connaître leur pays, à le valoriser.

Budgétisée à **466 500 000 FCFA**, ses principales activités ont été le renforcement des capacités des acteurs du secteur touristique au moyen d'atelier de formation dans les Régions du Sud-ouest, la participation du MINTOUL à 07 salons et foires nationales, la lutte contre la clandestinité à travers l'organisation des missions de contrôle et de recouvrement des recettes, la prise en charge des factures des arriérés, des appuis financiers aux promoteurs du secteur du tourisme, l'amélioration des conditions de travail en matière de fournitures de matériel des services.

A ce titre, plusieurs activités de promotion ont été menées en interne :

- La participation à la foire transfrontalière de la CEMAC,
- Participation au Salon de la décentralisation et du développement local ;
- Participation à la foire SAGO, foire du FIDD ; foire FOTAC ;
- Participation au forum de l'étudiant à Buéa ;
- Visite au Cameroun de "Vélo d'Afrique;
- Réalisation de reportage photo et vidéo des sites dans les Régions du Centre et du sud
- Animation de stand à la 2^{ème} conférence internationale sur les mines au Cameroun
- Salon agroalimentaire et de l'industrie ;
- Salon de la bière et de gastronomie ;
- Festival de promotion touristique, culinaire et culturel du Cameroun ;
- L'organisation de la visite des journalistes pour le tour « Vélo d'Afrique ».

Au 31 décembre 2015, le budget engagé sur la promotion du tourisme interne s'élève à 460 240 897 FCFA soit un pourcentage de réalisation de 98,2 %.

La promotion du tourisme récepteur

Elle a pour objectif d'offrir aux jeunes enfants et étudiants camerounais la culture des loisirs. Ses principales activités sont :

- L'organisation des camps pilotes de vacances dans deux régions du Cameroun ;
- L'organisation des centres aérés de loisirs ;
- L'organisation des classes promenades pour jeunes enfants ;
- L'organisation d'atelier d'imprégnation pour les moniteurs de vacances ;
- L'organisation d'activité de loisirs en faveur des sourds muets ;

Budgétisée à 399 600 000 FCFA, elle a été exécutée à 229 113 000 FCFA soit 57,39 %.

La promotion des loisirs sains et éducatifs

Elle a pour objectif d'offrir aux jeunes enfants et étudiants camerounais la culture des loisirs. Ses principales activités sont :

- L'organisation des camps pilotes de vacances dans deux régions du Cameroun ;
- L'organisation des centres aérés de loisirs ;
- L'organisation des classes promenades pour jeunes enfants ;
- L'organisation d'atelier d'imprégnation pour les moniteurs de vacances ;
- L'organisation d'activité de loisirs en faveur des sourds muets ;

En 2015 un budget de 145 900 000 FCFA a été budgétisé aux activités de loisirs et des engagements de l'ordre de 37 550 000 FCFA ont été effectués soit un pourcentage de 25,70 %.

La promotion des activités de loisir pour enfants, jeunes, adultes et personnes vulnérables

Elle vise à offrir des loisirs à toutes les couches de population au Cameroun. Ses activités concernent essentiellement l'organisation de colonie de vacances dans les Régions du Cameroun.

Le budget alloué est de 90 000 000 FCFA et a été exécuté au montant de 70 000 000 FCFA à travers l'organisation de trois colonies de vacances dans les Région du Centre, du Sud-ouest et du Nord soit un pourcentage de 83,33%.

B-Bilan physique

B.1- Dépenses de Fonctionnement

De manière globale, au plan physique, les dépenses de fonctionnement ont permis, entre autres, l'amélioration des conditions de travail du personnel, le fonctionnement des services et le renforcement des capacités du personnel des services centraux et déconcentrés à travers des stages et séminaires dans les domaines du tourisme et des loisirs.

B.2- Budget D'investissement

Le taux d'exécution physique des dépenses d'investissement est d'environ **88,88%** au 30 novembre 2015. Ce taux d'exécution par programme se présente ainsi qu'il suit :

Programme 1 : Développement de l'offre de tourisme et des loisirs

a) De la valorisation des sites touristiques

Cette action est structurée autour de 24 projets dont 15 transférés aux Collectivités Territorialement Décentralisées.

Seul le projet relatif à la finalisation de la construction et l'équipement du Bar/Restaurant de la Marre aux hippopotames de Lala, dans la région de l'Est, de dotation 20 000 000 FCFA n'a pas été réalisé. Les autres projets ont été entièrement exécutés et régulièrement réceptionnés.

b) Du développement des infrastructures hôtelières

Cette action a été organisée autour de 10 projets pour le compte de l'exercice 2015.

Le niveau de réalisation physique de ces projets se présente ainsi qu'il suit :

- a) Six (06) projets ont été entièrement exécutés et régulièrement réceptionnés. Il s'agit de :
 - La réhabilitation du bâtiment principal de l'hôtel Atlantic Beach (dotation : 285 000 000 FCFA) ;
 - La réhabilitation du Parc de la Benoué (dotation : 95 000 000 FCFA) ;
 - La réhabilitation du bâtiment principal du Campement le Flamboyant (dotation : 80 000 000 FCFA) ;
 - La mise à niveau 4* du Mountain Hotel: Amélioration des infrastructures et amélioration des équipements et petit matériel d'exploitation (dotation : 95 000 000 FCFA) ;
 - La poursuite des travaux de réhabilitation du Centre d'Accueil de Kribi (dotation : 30 000 000 FCFA) ;
 - La réalisation des études techniques (APS) pour la réhabilitation complète de l'hôtel Atlantic Beach (dotation : 95 000 000 FCFA).

b) Les dotations réservées pour les travaux et la maîtrise d'œuvre du projet de construction de l'hôtel d'Ebolowa, soient 1 420 000 000 FCFA, ont été entièrement consommées. Par contre, les crédits alloués au contrôle géotechnique, soit 105 000 000 FCFA, n'ont pas pu être consommés. En effet, le LABOGENIE qui assure ces prestations n'a toujours pas de marché, les procédures de contractualisation étant encore en cours.

S'agissant des travaux, il faut souligner que l'entreprise a terminé les gros œuvres et entamé le second œuvre avec l'approvisionnement du chantier avec les matériaux de revêtement entre autres (alucobonds, carreaux, climatiseurs, etc...).

En ce qui concerne la maîtrise d'œuvre, elle a démobilisé ses équipes du chantier. Elle justifie

cette décision par les difficultés financières auxquelles son entreprise fait face dans le cadre de ce projet et la non signature, à ce jour, de son nouveau marché malgré l'introduction de son offre auprès du Maître d' Ouvrage.

Cette situation qui se présente après plusieurs concertations organisées par le Maître d'Ouvrage, entrainera en 2016 un ralentissement du rythme d'avancement des travaux. Toutefois, les mesures sont prises par toutes les parties prenantes à ce projet (MINTOUL, MINTP et MINMAP) pour la régularisation de la situation de la maîtrise d'œuvre dans les meilleurs délais.

Les travaux de cet hôtel avancent à un rythme soutenu. A ce jour les gros œuvres sont terminés et les travaux de second œuvre sont en cours. D'après les prévisions des ingénieurs de ce projet, cet ouvrage pourrait être fonctionnel dès la fin de l'année 2016 si les ressources nécessaires sont mobilisées à cet effet.

c) Les trois (03) projets suivants n'ont pas pu être exécutés :

- La réalisation des études pour la Construction et équipement de 02 de hotels 4* de 100 chambres à Garoua et Foumban (CAN 2019): Réalisation des études architecturales et techniques (APS) (dotation : 95 000 000 FCFA). Ce projet a été programmé simultanément dans le cadre des travaux de la CAN 2016 par le COMIP-CAN. Les crédits y relatifs ont fait l'objet de virement ;
- La réalisation des études économique et technique pour la remise à niveau des hotels privés pour la CAN 2019 au Cameroun (dotation : 50 000 000 FCFA). Ce projet a été programmé simultanément dans le cadre des travaux de la CAN 2016 par le COMIP-CAN. Les crédits y relatifs ont fait l'objet de virement ;
- La construction du Centre Touristique de Meyomessala (travaux : 850 000 000 FCFA, maitrise d'œuvre : 100 000 000 FCFA, contrôle géotechnique : 50 000 000 FCFA).

Pour ce qui est de ce projet, le marché des travaux a été signé par le MINMAP au mois de novembre 2015 après autorisation de gré à gré. Mais ces autorisations de gré à gré n'ont pas été accordées pour la maitrise d'œuvre et le contrôle géotechnique. Ce qui n'a pas permis à l'entreprise de se déployer sur le terrain et a conduit à la forclusion des crédits réservés pour ce projet.

c) Du développement des infrastructures de loisirs

Cette action a été organisée autour de 05 projets pour le compte de l'exercice 2015 à savoir :

1. Aménagement d'une station nautique à LAGDO organisé en 03 lots pour un montant global de 100 000 000 FCFA ;
2. Aménagement d'une station nautique à MAGA organisé en un lot unique de montant de 80 000 000 FCFA ;
3. Construction d'un parc de loisirs à Buéa organisé en 02 lots pour un montant global de 95 000 000 FCFA ;
4. Construction d'un Parc de Loisirs à Ebolowa organisé en 04 lots pour un montant global de 90 000 000 FCFA ;

5. Acquisition des équipements pour les aires des jeux pour enfants dans la ville de Ngaoundéré pour un montant global de 65 000 000 FCFA.

Il faut rappeler que pour les 04 projets ci-dessus mentionnés des maîtrises d'œuvre ont été programmées. Au regard des coûts de ces projets, cette programmation n'a pas été appropriée et les crédits alloués pour ces maîtrises d'œuvre, soient 70 000 000 FCFA, ont fait l'objet de virement.

La réalisation physique de ces projets se présente comme suit :

Pour le projet 1, 02 lots ont été entièrement réalisés et réceptionnés. Le troisième lot relatif au branchement de la station nautique de LAGDO au réseau d'AES de dotation 30 000 000 FCFA n'a pas été exécuté pour défaillance de l'entreprise adjudicataire du lot ;

S'agissant du projet 2, les travaux ont été réalisés suivant les règles de l'art et la réception provisoire prononcée ;

En ce qui concerne le projet 3, un seul lot a été exécuté et réceptionné. Le lot relatif à la construction des structures administratives et d'accueil du Parc de Loisirs de Buéa de dotation 75 000 000 FCFA n'a pas été réalisé, la procédure d'attribution n'ayant pas abouti. En effet, un soumissionnaire a introduit un recours auprès du MINMAP et ce contentieux n'a pas été vidé avant la clôture de l'exercice budgétaire ;

Pour ce qui est du projet 4, un seul lot a été exécuté et réceptionné. Les 03 autres lots n'ont pas pu être exécutés pour les raisons suivantes :

- Le lot relatif à la construction du bloc Infirmerie, vestiaires et toilettes publiques du Parc de Loisirs à Ebolowa de dotation 30 000 000 FCFA n'a pas été réalisé, la procédure d'attribution n'ayant pas abouti. En effet, un soumissionnaire a introduit un recours auprès du MINMAP et ce contentieux n'a pas été vidé avant la clôture de l'exercice budgétaire ;
- Le lot relatif à l'aménagement des voiries et réseaux divers du Parc de Loisirs à Ebolowa de dotation 15 000 000 FCFA n'a pas pu être réalisé. En effet, l'appel d'offres a été infructueux ;
- Le lot relatif à l'équipement des structures de restauration, des espaces de jeux et de loisirs de dotation 20 000 000 FCFA n'a pas été exécuté. En effet, le marché a été résilié pour désistement de l'entreprise.

- Programme 2 : Promotion du tourisme et des loisirs

Ce programme est structuré autour de trois projets en investissement : l'aménagement des stands d'information touristiques dans les aéroports de Nsimalen à Yaoundé et celui de Garoua (dotation : 15 000 000 FCFA), l'équipement aérogare de Ngaoundéré (dotation : 5 000 000 FCFA) et la réalisation de la première phase de l'étude en vue d'élaborer la stratégie de développement des loisirs au Cameroun (dotation : 35 000 000 FCFA).

Ces projets ont été entièrement réalisés et réceptionnés.

- Programme 3 : Amélioration de la sécurité des touristes et des autres politiques de développement du tourisme et des loisirs

Ce programme comprend dix (10) activités en investissement organisés comme suit par action :

a) Action n°1 : Mise en place d'un Compte Satellite du Tourisme

- Elaboration de l'annuaire des statistiques du tourisme et des loisirs pour une dotation de 40 000 000 FCFA ;
- Elaboration des instruments et indicateurs de mesures de sécurité dans les sites et établissements de tourisme et de loisirs : Enquête de collecte de données sur le terrain pour une dotation de 10 000 000 FCFA ;
- Elaboration des instruments et indicateurs de mesures de sécurité dans les sites et établissements de tourisme et de loisirs : Mise en place d'un système informatique sécuritaire pour une dotation de 20 000 000 FCFA ;
- Elaboration d'une stratégie d'amélioration de la sécurité du touriste pour une dotation de 40 000 000 FCFA ;
- Elaboration et vulgarisation des mesures de sécurité dans le secteur du tourisme et loisirs : Elaboration des normes de sécurité du touriste pour une dotation de 35 000 000 FCFA ;
- Mise en réseau des sites et établissements touristiques et de loisirs pour une dotation 20 000 000 FCFA.

b) Action n°4 : Mise en œuvre du schéma directeur d'informatisation du Ministère du Tourisme et des Loisirs

- Sécurisation du parc informatique : Achat antivirus pour une dotation de 10 000 000 FCFA ;
- Actualisation du schéma SDI pour une dotation de 10 000 000 FCFA ;
- Actualisation du site web : Intégration du SIG pour une dotation de 20 000 000 FCFA.

c) Action n°7 : Amélioration de l'offre de formation en tourisme, hôtellerie et loisirs

- Construction du centre de formation professionnelle aux métiers de l'hôtellerie et de la restauration : Acquisition et sécurisation du terrain pour une dotation de 25 000 000 FCFA.

Tous ces projets ont été entièrement exécutés et régulièrement réceptionnés.

- Programme 4 : Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur tourisme et loisirs

Le programme support est organisé en investissement autour des activités d'équipement des services centraux et déconcentrés en mobiliers de bureau et matériel informatique et des projets de construction et de réhabilitation des délégations régionales et départementales du tourisme et des loisirs.

Le taux de réalisation de ce programme est de 95,31%. Seuls trois (03) projets n'ont pas pu être exécutés entièrement. Il s'agit de :

- Poursuite des travaux de construction de la Délégation Départementale du Nyong et Kelé, projet en cours d'exécution, de dotation 25 000 000 FCFA ;
- L'équipement en mobiliers et matériels de bureau, projet forclos, de dotation de 10 000 000 FCFA ;
- Poursuite des travaux de construction de la Délégation Départementale de Mayo Banyo, projet forclos, de dotation 25 000 000 FCFA.

C-DIFFICULTES RENCONTREES

Les difficultés rencontrées lors de la réalisation des projets sont de plusieurs ordres, notamment:

- Le faible taux des quotas trimestriels libérés, ce qui entrave sérieusement le niveau d'efficacité des services ;
- La difficulté majeure réside dans le temps d'exécution des dépenses qui se veut généralement court au regard des calendriers de tenue des foires tant sur le plan national qu'à l'international ;
- L'exécution des paiements de prestations par virement bancaire attendent plusieurs mois avant d'être virées entraînant même des chevauchements entre deux exercices, ceci est à l'origine des taux élevés des soldes de fin d'exercice ;
- La faible estimation préalable des dépenses budgétaires liées à la participation aux foires qui s'avère souvent problématique au moment de l'engagement d'où le recours à des virements de crédits de ligne à ligne ;
- Les difficultés de décaissement en espèce de la subvention de fonctionnement allouée entraîne des décalages entre les dates d'exécution et les dates prévisionnelles d'activités voire même des annulations dans certains cas;
- L'insertion d'activités de participation aux forums internationaux non programmées sur prescription pour préserver l'image du pays et les accords avec des partenaires ;
- L'évaluation des factures d'insertions publicitaires dans les magazines étrangers dans le cadre de la promotion du tourisme s'avère souvent très supérieur à nos prévisions au moment des engagements, du fait de leur facturation en euros ceci est à l'origine du cumul des arriérés dans le CAS ;
- Les unités Physiques spécifiques du MINTOUL n'ont pas été prises en compte par le MINEPAT.

3.2. LEÇONS APPRISES

La mise en œuvre du PPA 2015-2017 appelle quelques commentaires en guise de leçons pour une meilleure élaboration du PPA et partant du RAP. C'est ainsi que:

- Au contraire du CDMT qui est décliné en programmes, actions, activités et tâches, le PPA

est décliné en programmes et actions. Ce qui ne permet pas une évaluation ex post judicieuse des tâches et activités à partir du PPA. Il serait donc souhaitable que ce soit le CDMT qui fasse l'objet d'une évaluation à posteriori au niveau du parlement.

- Le RAP 2014 est élaboré au moment où le CDMT et le PPA 2015-2017 sont exécutés. Les améliorations envisagées ne peuvent être utiles que deux années après le RAP 2014.
- Il serait fort judicieux que les différents responsables améliorent la définition des indicateurs et cibles à retenir dans les différents documents de planification et de programmation. Ce qui permettrait d'obtenir non seulement des indicateurs pertinents et stables mais également de fixer des cibles en adéquation avec les moyens financiers alloués annuellement au MINTOUL.
- Les différents responsables des programmes, actions, activités et tâches devront jouer leur rôle en plénitude tout comme les contrôleurs de gestion.
- Il y a nécessité de former l'ensemble des personnels du MINTOUL à la Gestion Axée sur les Résultats. Ce qui permettrait aux uns et aux autres l'appropriation de l'esprit et de la lettre du budget programme à travers les outils de la chaîne PPBS.

3.3. PERSPECTIVES 2016

Après avoir procédé à l'évaluation des programmes exécutés durant l'exercice budgétaire 2015, il y a lieu de s'intéresser à présent aux réalisations futures qui se dérouleront dans un contexte marqué par l'élargissement des attributions du MINTOUL, la prise en compte des compétences à transférer aux collectivités territoriales décentralisées.

A- Elargissement des attributions du MINTOUL

La création d'un Ministère en charge des questions liées au tourisme et aux loisirs par décret 2011/408 du 9 décembre 2011 et son organisation par décret n°2012/291 du 21 juin 2012 constituent deux faits majeurs.

Ce tournant stratégique impulsé par le Président de la République a vu ainsi les missions assignées à ce département ministériel s'enrichir des composants loisirs. Ce qui a donné lieu à une nouvelle répartition cohérente des tâches et au renforcement considérable des structures existantes

L'on est passé de 05 directions à 08 dans les services centraux, de 60 à 100 services déconcentrés dans les Délégations Régionales et de 0 à 116 services dans les Délégations départementales; d'un (01) Bureau d'Information Touristique à 03 dont un pour l'Europe à Paris, un pour l'Amérique à Washington et un pour l'Asie à Beijing (Services extérieurs).

B-Prise en compte des exigences de la décentralisation

Le Cameroun est un paradis d'écotourisme de par la diversité de ses écosystèmes côtiers et marins, forestiers, de montagnes, de savanes et de steppes. Eu égard à ces nombreuses potentialités déjà inventoriées, toutes les ressources du Cameroun permettent de développer plusieurs produits touristiques : tourisme culturel, tourisme cynégétique, tourisme de safari-photo, tourisme de santé et de cure, tourisme balnéaire, tourisme sportif, agrotourisme, écotourisme, tourisme d'affaires et de congrès, etc...

C'est dans cette optique que le MINTOUL a mis en œuvre un vaste programme de valorisation des sites touristiques qui pour la plupart se retrouvent dans l'arrière-pays. Ce programme se décline pour l'essentiel en leur désenclavement, à l'aménagement d'infrastructures d'accueil, d'hébergement, d'équipements touristiques, de signalisation et de sécurité.

A ce jour et du fait de la modicité des moyens alloués, 68 sites touristiques seulement ont connu un début d'aménagement. Parmi ceux-ci, 18 ont été confiées aux Collectivités Territoriales Décentralisées de ressort, dans le cadre du transfert des compétences et des ressources par l'Etat aux Communes, en matière d'aménagement et d'exploitation des sites touristiques d'intérêt local.

Plus précisément,

- En 2011, 100 millions ont été transférés pour l'aménagement de 03 sites touristiques ;
- En 2012, 100 millions ont été transférés pour l'aménagement de 03 sites touristiques ;
- En 2013, 450 millions ont été mis à la disposition des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'aménagement de 07 sites touristiques ;
- En 2014, 470 millions ont été transférés pour l'aménagement de 12 sites touristiques.

Pour l'exercice budgétaire 2015, les ressources financières d'un montant d'un milliard cent millions de francs ont été programmées et seront transférées aux CTD pour la valorisation des sites touristiques.

C'est de rappeler que le tourisme est un domaine de compétences désormais partagées entre les pouvoirs publics et les populations locales ; et pour rationaliser l'action publique en matière de développement touristique, les Collectivités Territoriales Décentralisées sont de plus en plus interpellées pour assurer le rôle de chef de file dans le processus d'élaboration des documents de planification en vue de la mise en œuvre des projets dans le secteur du tourisme et des loisirs.

Toutefois, l'on relève des difficultés perceptibles dans l'implémentation du processus de décentralisation et de l'exercice des compétences transférées aux CTD en matière d'aménagement et d'exploitation des sites touristiques d'intérêt local. Grosso modo ces difficultés sont la résultante:

- Du manque d'engouement par les acteurs locaux pour l'appropriation des textes qui régissent l'activité touristique ;
- Du manque de compétence en matière d'aménagement des sites touristiques ;
- Du manque de professionnalisme dans la gestion des sites et des recettes collectées ;
- De la marginalisation par les acteurs locaux du concept de gestion durable des sites touristiques

C'est pourquoi le MINTOUL envisage :

- La poursuite de la vulgarisation des textes en matière de tourisme et des loisirs auprès des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) ;
- L'élaboration des cahiers de charges pour l'exploitation des sites touristiques transférés aux Communes ;
- La mise sur pied d'un comité pour assurer l'encadrement et le suivi des Communes dans le processus de transfert des compétences et l'exploitation des ressources en matière de tourisme et des loisirs.

Pour plus d'efficacité, les Collectivités Territoriales Décentralisées devront soumettre des schémas de développement du tourisme et des loisirs, afin de garantir la cohérence entre les actions menées à leurs différents niveaux et celles programmées par l'administration en charge du tourisme et des loisirs, l'objectif poursuivi étant celui d'une clarification des compétences dévolues aux uns et aux autres et une meilleure lisibilité des résultats attendus.

C- Actions à mener entre 2016 et 2018

Pour les trois prochaines années, le Ministère du Tourisme et des Loisirs procédera à :

- la poursuite de l'aménagement des sites touristiques ;
- la poursuite de la construction des hôtels et centres touristiques ;
- la mise à niveau des infrastructures hôtelières en vue de la CAN 2016 et 2019;
- la construction des villages de vacances, des parcs d'attractions, des parcs de loisirs et des stations nautiques;
- l'appui à la conception des produits touristiques par les opérateurs privés ;
- la participation aux salons et foires ;
- l'organisation du salon du tourisme camerounais ;
- l'édition des supports promotionnels multilingues ;
- la codification de la cuisine camerounaise ;
- l'appui aux associations et promoteurs privés ;
- l'agrément, le classement et le reclassement des entreprises touristiques et de loisirs ;
- l'organisation des classes promenades, des colonies de vacances, des caravanes de loisirs ;
- l'appui à la création des clubs tourisme et de loisirs dans les collèges, lycées et universités ;
- l'organisation de sessions du Conseil National du Tourisme ;
- la mise en œuvre et au suivi des recommandations du Conseil national du tourisme ;
- la mise en place d'un compte satellite du tourisme ;
- l'évaluation de la part des activités de loisirs dans le PIB ;
- la finalisation de la révision de la stratégie de développement du tourisme et des loisirs ;
- la poursuite de l'élaboration du Plan Directeur du Développement du Tourisme et des Loisirs ;

- la création d'un centre de formation aux métiers de l'hôtellerie et de la restauration ;
- l'organisation des séminaires de renforcement des capacités thématiques ;
- l'appui à la création des offices communaux pilotes ;
- l'élaboration des PAP, CDMT, PPA et du Budget Programme ;
- l'acquisition des matériels roulants ;
- la construction des Délégations Régionales et Départementales de Tourisme et des Loisirs ;
- la promotion de la bonne gouvernance ;
- la lutte contre les IST, VIH/SIDA.

En conclusion, au titre de l'exercice 2015, les ressources financières allouées au MINTOUL se chiffrent à 3 204 000 000 en fonctionnement et 6 300 000 000 en investissement, soit un montant total de 9 504 000 000, ce qui se traduit par une baisse de 225 000 000 par rapport à l'exercice 2014.

Aussi, faut-il relever que la structuration de l'offre touristique et des loisirs de même que la promotion de la Destination Cameroun appellent-elles de la part des Pouvoirs Publics une amélioration très significative de la dotation budgétaire globale à allouer au Ministère du Tourisme et des Loisirs aussi bien pour l'exercice 2015 que pour les prochaines années.

En effet, il convient de rappeler que la ruralité de la quasi-totalité des sites touristiques contraint le Gouvernement à engager des actions herculéennes de mise en valeur des lacs, berges, monts, pics, grottes, plages, etc. disséminés sur toute l'étendue du territoire.

A ce jour 837 sites touristiques ont été identifiés. Pour ce qui est de sites naturels, le coût minimal de l'aménagement d'un site varie entre 800 millions et 1,5 milliards de FCFA, voire 5 milliards de FCFA sde ; en matière d'espaces récréatifs, il faut mobiliser entre 500 millions et 4,5 milliards FCFA par village de vacances ou muséographique, parc de loisirs ou d'attraction, etc.